

## Circulaire d'information

**INFCIRC/883**

8 juillet 2015

**Distribution générale**

Français

Original : anglais

---

## Communication en date du 12 juin 2015 reçue de la mission permanente de l'Australie auprès de l'Agence

1. Le Secrétariat a reçu de la mission permanente de l'Australie auprès de l'Agence une communication datée du 12 juin 2015.
2. Cette communication est reproduite ci-après pour information, conformément à la demande qui y est formulée.

Note n° UN/22/15

La mission permanente de l'Australie auprès de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) présente ses compliments au Secrétariat de l'AIEA et a l'honneur de lui faire tenir le texte d'une déclaration faite par le gouverneur de l'Australie à la réunion du Conseil des gouverneurs de l'AIEA, le 8 juin 2015, au sujet du Rapport annuel pour 2014 :

« Madame la Présidente,

L'Australie remercie le Directeur général d'avoir présenté un rapport annuel complet, accompagné de ses annexes, dont nous appuyons la communication en l'état à la Conférence générale.

Il est regrettable que dans les observations qu'elle a formulées aujourd'hui au sujet de ce rapport annuel, la Fédération de Russie ait choisi de politiser les travaux de l'Agence, qui devrait pouvoir se concentrer sur son mandat technique.

L'Australie appuie fermement l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Ukraine.

Nous rappelons que la question de l'application des garanties en Ukraine a été soulevée au sein de l'Agence l'année dernière. Le Directeur général avait alors clairement indiqué que le Secrétariat « [continuerait] d'appliquer des garanties conformément [au] Statut [de l'AIEA] et au droit international ». Nous appuyons pleinement l'approche adoptée par le Directeur général.

Je vous remercie. »

La mission permanente de l'Australie demande que la présente note verbale soit diffusée comme circulaire d'information de l'AIEA.

La mission permanente de l'Australie saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'AIEA les assurances de sa très haute considération.

[Sceau] [Signé]

VIENNE, le 12 juin 2015

AIEA